

## **Interpellation de Monsieur Safa AKYOL concernant les chèques consommations et les PME » au Conseil communal du 10 février 2021**

L'épidémie de coronavirus a des impacts importants pour les entreprises en Belgique. Certaines d'entre elles sont confrontées à des difficultés économiques importantes risquant au final de mettre à mal leur stabilité.

A Bruxelles, les petits indépendants qui tiennent des commerces sont des importants pourvoyeurs d'emplois dans la capitale. Leurs activités sont ralenties à cause des mesures sanitaires, du télétravail et du manque de touristes. Les conséquences se font déjà ressentir sur les travailleurs de ces secteurs dont le profil est plus vulnérable.

C'est en tout cas ce qui ressort d'une note d'analyse de l'observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation ([view.brussels](http://view.brussels)). La note rapporte également des conséquences sur la création de nouveaux commerces et l'emploi. La crise sanitaire risque de faire passer le taux de création net de commerces en-dessous de zéro, indique [view.brussels](http://view.brussels).

Actiris observe également une diminution des offres d'emploi pour des postes de vente en magasin", confirme encore la note, qui s'inquiète pour ces travailleurs, souvent des personnes jeunes, des femmes, des personnes faiblement diplômées et des personnes d'origine étrangère.

Mais je me dois de féliciter notre commune, pour sa politique, les décisions prises par le collège des bourgmestre et échevins de saint-Josse en faveur des indépendants et artisans, des commerces de proximité et des PME ont beaucoup soulagés ces derniers.

Les commerçants tennoodois ont pu bénéficier de 2000euros de primes lors du premier lockdown, qu'ils soient fermés ou ouverts, cet aide à beaucoup aidés ces commerçants.

Sans oublier l'aide aux commerçants et artisans désireux d'entreprendre des travaux de rénovation de leur vitrine/devanture commerciale par l'octroi de primes. cette mise en valeur participe à l'amélioration du cadre de vie et contribue à la revitalisation des noyaux commerciaux.

Une autre mesure, unique en région bruxelloise, à également fait ses preuves, cette fois dans le cas où les travaux publics d'aménagements de voiries durent plus de 2 mois et mettent en péril le commerce local, une prime à la relance de l'activité économique de 2.000 € est proposé à tout commerçant, artisan, et établissement horeca concernés.

Sans oublier l'accompagnement gratuit et personnalisé de tout demandeur tennoodois par les services communaux ( guichet primes, services classes moyennes, urbanisme) tout au long du processus qui facilite vraiment leur tâches.

Forte de ces succès, et dans une volonté de soutenir davantage les acteurs économiques locaux, la commune est passé a une nouvelle étape importante, celle de la suppression de plusieurs taxes qui pèsent sur les indépendants et les commerçants :

La suppression de la taxe spécifique aux enseignes lumineuses renseignant précisément et uniquement le nom et/ou l'objet et/ou la raison sociale du commerce ;

La suppression de la taxe sur les étals pour les fruits et légumes;

La suppression de la taxe sur les terrasses des restaurants et des cafés sur les trottoirs.

Nos citoyens essaient de faire vivre nos commerçants locaux en faisant leurs achats dans les commerces locaux, en commandants dans les restaurants locaux.

Pour soutenir nos commerces par l'intermédiaire de nos citoyens vous avez annoncé il y a peu que la commune allait mettre à disposition des chèques pour nos citoyens et pour les employés de la communes. un geste fort qui donnera de l'oxygène aux familles tennodoises et aussi aux commerçants de notre commune. pouvez-vous me dire quand et comment ces chèques seront misent à disposition de nos citoyens ?

## **Interpellation de Monsieur Yves Bassambi *concernant* « la lutte contre la précarité des étudiants à Saint-Josse » au Conseil communal du 10 février 2021**

Privés de cours en présentiel et d'interactions sociales depuis des mois, les étudiants sont durement affectés par la pandémie de Covid-19 et beaucoup accusent le coup.

En effet, confinés en famille ou isolés dans leur kot, les étudiants sont de plus en plus nombreux à être confrontés à de grosses difficultés financières, pédagogiques et psychologiques accentuant ainsi les inégalités entre eux dans l'enseignement supérieur.

Cette réalité se traduit par ces différents constats : moins de jobs pour payer ses études, son kot, sa nourriture, des stages suspendus voire impossibles à trouver.

Il est triste de constater que la précarité de la jeunesse estudiantine existait auparavant, mais on ne la voyait pas et aujourd'hui, elle explose et nous semblons tous la découvrir.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Quelles sont les initiatives prises par la Commune de Saint-Josse en collaboration avec son CPAS pour lutter contre la précarité des étudiants qui représentent l'avenir de notre pays?
  
- Des campagnes d'information auprès de la population tennodoise ont-elles été mises en place ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi pas ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Elodie Cornez  
Conseillère communale Ecolo-Groen  
Rue Traversière 98  
1210 Saint-Josse-ten-Noode

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 2021

Interpellation en vue du conseil communal du 10 février 2021

COVID-19 - aides diverses aux citoyen.ne.s et commerçant.e.s

Au cours des derniers mois, le conseil communal toute une série de mesures en faveur des citoyen.ne.s et commerçant.e.s de notre commune largement affectée suite à la crise de la COVID-19.

Je pense tout d'abord aux bons d'achat pour les habitants de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode en vue de soutenir les commerces locaux votés au Conseil de décembre et dont il était prévu au règlement communal voté qu'ils seraient distribués aux citoyen.ne.s à partir du 14 décembre 2020, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

A cette date, les commerces de proximité ont rouvert leurs portes et certains de nos concitoyen.ne.s et commerçant.e.s auraient bien besoin que ces chèques soient distribués. Pourriez-vous dès lors clarifier le nouveau calendrier envisagé?

Par ailleurs, le groupe Ecolo-Groen avait en conseil émis des suggestions pratiques quant à la distribution de ces chèques (apport à domicile pour les personnes âgées ou fragiles et ajout d'une carte des commerçants locaux à ces chèques) ainsi qu'une demande spécifique de remise des chèques non-réclamés aux bénéficiaires de l'aide médicale urgente.

Pourriez-vous m'indiquer comment ces demandes seront rencontrées?

Je pense ensuite aux primes uniques (aide exceptionnelle de solidarité à tous les locataires de logements de propriétés communales, des HBM et de l' AIS) votées en mai 2020. Il nous revient que certains locataires n'auraient pas reçu cette prime.

Pourriez-vous dès lors nous indiquer quand ces primes ont été liquidées? Si des difficultés particulières ont été rencontrées dans la liquidation de ces primes? et quel suivi a été donné lorsque difficulté il y avait?

Pourriez-vous aussi nous indiquer comment les citoyen.ne.s n'ayant pas reçu l'aide alors qu'ils auraient dû la recevoir peuvent adresser leur doléance à la commune?

Est-il enfin envisagé d'octroyer à nouveau une telle aide en 2021 au vu de la prolongation de la crise et des difficultés qu'elle engendre pour les citoyen.ne.s et commerçant.e.s de notre commune?

**Procédure judiciaire dans le dossier de l'école Henri Frick ; interpellation introduite par Mme Elodie Cornez, Conseillère communale.**

M. le Président, Cher M. Medhoune,

M. le Bourgmestre, Cher M. Kir,

Lors du Conseil de septembre 2020, interrogé par notre collègue M. Mouhssin sur l'état des lieux dans ce dossier, le Collège nous répondait être en réflexion dans ce dossier. Une procédure en justice était également en cours.

Pourriez-vous nous faire part d'une part de la situation juridique dans ce dossier? La procédure en justice est-elle close? et si oui, quelles en sont les conclusions juridiques?

Dans le cas où un jugement a été rendu, je vous saurai gré de me le faire parvenir.

Cordialement,

Elodie Cornez

Conseillère communale Ecolo-Groen

Rue Traversière 98

1210 Saint-Josse-ten-Noode

**Sujet** : Tensions dans le quartier nord : la prévention, victime du COVID

Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs les echevins, mesdames et messieurs les conseillers communaux,

Nous avons toutes et tous encore en mémoire les incidents ayant suivi la manifestation organisée en hommage au jeune Ibrahima Barrie. Nous avons mis ce sujet au conseil le mois passé. Les causes de son décès tragique seront adressées dans l'enceinte compétente et nous souhaitons ici réitérer le soutien de notre groupe à sa famille et aux appels à la vérité qui ont été relayés de toute part.

Mon interpellation portera sur le contexte plus général dans lequel ces violences ont eu lieu.

En effet, pour quiconque fréquente le quartier nord, les violences qui ont suivi cette manifestation ne sont, hélas, pas une surprise.

Ainsi à peine quinze jours plus tôt, le soir du réveillon, des appels à la violence contre la police se sont fait entendre dans le quartier et des feux d'artifices - par ailleurs interdits- étaient tirés non pas en l'air comme il en est d'usage mais à hauteur d'homme, notamment place St Lazare, rue Linné et rue de la Rivière.

Par ailleurs, le quartier connaît un trafic important de stupéfiants, fléau bien connu. Plusieurs endroits où ce trafic avait lieu ont été fermés, mais le trafic se trouve aussi dans la rue et ajoute à l'insécurité des habitants qui doivent faire face aux tentatives d'intimidation de ces criminels qui cherchent à s'emparer de l'espace public, entrant de ce fait en conflit avec les forces de l'ordre.

En août 2019 déjà je vous interpellais sur cette omniprésence des trafiquants et les tensions existant entre certains habitants du quartier et les forces de l'ordre, lesquelles s'étaient alors manifestées à l'occasion d'une opération de police rue de la rivière.

Je vous demandais à l'époque, entre autres choses, "quelles mesures d'apaisement et d'encadrement social mettez-vous en place pour rétablir une atmosphère plus pacifique dans le quartier ?".

Cette question reste plus que jamais d'actualité comme en témoignent les incidents que je viens d'évoquer. A cela s'ajoute évidemment la question de savoir comment les services de préventions ont adapté leurs façons de faire pour garder le contact et poursuivre leur travail malgré les contraintes liées à l'épidémie.

Il nous semble que diverses options sont envisageables pour améliorer la situation, par exemple l'implantation d'un centre social de prévention qui pourrait servir de "camp de base" pour l'action d'animateurs spécialisés et d'assistants sociaux formés aux spécificités du quartier et travaillant en bonne intelligence avec tous les autres acteurs de terrain.

Pourriez vous donc m'indiquer :

- Quelles mesures spécifiques ont été prises par les services de prévention pour maintenir le contact avec les habitants du quartier nord en vue de la prévention de la délinquance ?
- Quelles mesures sont actuellement mises en œuvre par les services de prévention pour assurer le lien entre habitants et services de sécurité (compris au sens large, en ce compris pompiers, policiers et ambulanciers) ?
- Quelles mesures spécifiques de prévention ont été renforcées ou mises en place dans le quartier nord suite aux évènements de fin décembre et début janvier ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

Soutien au dépistage du diabète dans nos quartiers ; interpellation introduite par Mme Malika Mhadi, Conseillère communale.

*Mr le Bougmestre,*

*Tout d'abord, je tiens à vous féliciter des efforts déployés pour essayer de faire respecter localement les mesures de sécurité régionale afin de freiner l'évolution inquiétante de la pandémie covid-19. Des efforts aussi bien au niveau des actions préventives que sanitaires. Néanmoins la pandémie covid-19 ne doit pas nous faire oublier d'autres maladies aussi ravageuses et mortelles que ce virus et je cite un exemple parmi d'autres le diabète. Une maladie chronique, qui touche 8% de la population belge soit plus d'un demi-million de personnes atteintes, dont une sur cinq a plus de 65 ans. De plus, près de la moitié des personnes diabétiques ignorent qu'elles en sont atteintes !! Constat très alarmant ! parce que le diabète non diagnostiqué peut avoir des conséquences très graves à long terme et surtout chez les diabétiques type II de plus de 40 ans. Chez ces personnes, la maladie évolue silencieusement sur plusieurs années sans symptômes spécifiques. Or plus un diabète est dépisté tôt, plus il sera facile à équilibrer avant l'apparition de complications telles que les risques cardiovasculaires, oculaires, amputations et encore des atteintes rénales. Mais, la crise sanitaires et le confinement que nous traversons actuellement ne sont pas non plus sans risque sur la prise en charge et le suivi de ces malades . En effet, entre la crainte de fréquenter les hôpitaux engorgés par les malades covid, la quarantaine et le non recours aux soins de santé pour les diabétiques en situation de précarité, ces personnes se retrouvent assez seuls face à leur maladie. Par ailleurs, et d'après des enquêtes des experts du diabète, les chiffres relatifs au diabète de type II ne baissent pas, au contraire ils évoluent d'une façon exponentielle qui touche 85% à 90% de la population diabétique et en particulier les personnes en*

*surpoids et en situation de précarité. La difficulté de pouvoir se payer du sport , de l'alimentation de qualité, certaines habitudes, les études pointent que les populations de nos quartiers sont particulièrement touchées par le diabète et particulièrement sous diagnostiquées.*

*Qu'en est il de notre population tennodoises ? Mr le bourgmestre, je pense qu'il y a une réelle nécessité de prise en charge de nos tennodois et tennodoises diabetiques et suivre la même stratégie que nos communes voisines : Bruxelles, Molenbeek et Anderlecht qui ont compris que le seul moyen efficace pour freiner la maladie est tout simplement la prévention et le dépistage pré-diabète gratuit qui peut sauver des vies .*

*Mr le bourgmestre*

- *Quelles sont les mesures préventives et de dépistage ( sensibilisation, actions, campagne.. )que vous pourriez mettre en place pour une réelle prise en considération de cette maladie ??*
- *Notre commune Saint Josse pourrait elle s'inscrire dans le projet « Care test » pour que notre population ait droit à un dépistage- diabète gratuit ???*
- *Quels sont les moyens de communications que vous pourriez utiliser pour sensibiliser l'ensemble de la population tennodoise ??*
- *Quelles sont les actions bien spécifiques que vous pourriez mettre en place pour les personnes diabétiques en surpoids de plus de 40 ans ??*
- *Quelles sont les actions que vous pourriez mettre en place dans les écoles pour sensibiliser nos enfants et nos jeunes à prendre des bonnes habitudes alimentaires durant toutes l'année scolaire ??*

*Merci*

Soutien au dépistage du diabète dans nos quartiers ; interpellation introduite par Mme Malika Mhadi, Conseillère communale.

*Mr le Bougmestre,*

*Tout d'abord, je tiens à vous féliciter des efforts déployés pour essayer de faire respecter localement les mesures de sécurité régionale afin de freiner l'évolution inquiétante de la pandémie covid-19. Des efforts aussi bien au niveau des actions préventives que sanitaires. Néanmoins la pandémie covid-19 ne doit pas nous faire oublier d'autres maladies aussi ravageuses et mortelles que ce virus et je cite un exemple parmi d'autres le diabète. Une maladie chronique, qui touche 8% de la population belge soit plus d'un demi-million de personnes atteintes, dont une sur cinq a plus de 65 ans. De plus, près de la moitié des personnes diabétiques ignorent qu'elles en sont atteintes !! Constat très alarmant ! parce que le diabète non diagnostiqué peut avoir des conséquences très graves à long terme et surtout chez les diabétiques type II de plus de 40 ans. Chez ces personnes, la maladie évolue silencieusement sur plusieurs années sans symptômes spécifiques. Or plus un diabète est dépisté tôt, plus il sera facile à équilibrer avant l'apparition de complications telles que les risques cardiovasculaires, oculaires, amputations et encore des atteintes rénales. Mais, la crise sanitaires et le confinement que nous traversons actuellement ne sont pas non plus sans risque sur la prise en charge et le suivi de ces malades . En effet, entre la crainte de fréquenter les hôpitaux engorgés par les malades covid, la quarantaine et le non recours aux soins de santé pour les diabétiques en situation de précarité, ces personnes se retrouvent assez seuls face à leur maladie. Par ailleurs, et d'après des enquêtes des experts du diabète, les chiffres relatifs au diabète de type II ne baissent pas, au contraire ils évoluent d'une façon exponentielle qui touche 85% à 90% de la population diabétique et en particulier les personnes en*

*surpoids et en situation de précarité. La difficulté de pouvoir se payer du sport , de l'alimentation de qualité, certaines habitudes, les études pointent que les populations de nos quartiers sont particulièrement touchées par le diabète et particulièrement sous diagnostiquées.*

*Qu'en est il de notre population tennodoises ? Mr le bourgmestre, je pense qu'il y a une réelle nécessité de prise en charge de nos tennodois et tennodoises diabetiques et suivre la même stratégie que nos communes voisines : Bruxelles, Molenbeek et Anderlecht qui ont compris que le seul moyen efficace pour freiner la maladie est tout simplement la prévention et le dépistage pré-diabète gratuit qui peut sauver des vies .*

*Mr le bourgmestre*

- *Quelles sont les mesures préventives et de dépistage ( sensibilisation, actions, campagne.. )que vous pourriez mettre en place pour une réelle prise en considération de cette maladie ??*
- *Notre commune Saint Josse pourrait elle s'inscrire dans le projet « Care test » pour que notre population ait droit à un dépistage- diabète gratuit ???*
- *Quels sont les moyens de communications que vous pourriez utiliser pour sensibiliser l'ensemble de la population tennodoise ??*
- *Quelles sont les actions bien spécifiques que vous pourriez mettre en place pour les personnes diabétiques en surpoids de plus de 40 ans ??*
- *Quelles sont les actions que vous pourriez mettre en place dans les écoles pour sensibiliser nos enfants et nos jeunes à prendre des bonnes habitudes alimentaires durant toutes l'année scolaire ??*

*Merci*